

rité a pu suggérer pour l'assistance des malheureux ou pour le besoin de l'éducation ; et c'est alors qu'il examine toutes ces nombreuses écoles, toutes ces institutions nouvelles qui servent de centre pour l'enseignement des enfants, le soulagement des vieillards, le soutien des veuves et des orphelins.

Les communautés des sœurs qui ont augmenté à proportion des besoins, mais qui ne sont peut-être pas encore assez nombreuses présentaient un chiffre de 360 sœurs, il y a dix ans, dans la ville de Montréal, elles sont maintenant près de 750 secourant toutes les misères sous quelque forme qu'elles se présentent, en répandant les bienfaits de l'éducation et l'instruction chrétiennes. Les écoles des sœurs dans la ville seulement qui n'avaient que 1800 enfants, il y a dix ans, en comptent aujourd'hui 3958.

Les frères des écoles chrétiennes au nombre d'environ 60 prodiguent avec un dévouement à toute épreuve, dans les différents quartiers de la ville, un enseignement aussi solide que religieux et paternel à plus de 4165 enfants. N'oublions pas non plus le zèle actif, intelligent et généreux qu'apporte le Bureau de l'Instruction Publique à former de jeunes instituteurs, offrant toutes les garanties désirables au point de vue de l'instruction et de la moralité pour tenir les plus excellentes écoles, non seulement dans les campagnes, mais encore dans notre grande ville de Montréal.

Maintenant que d'écoles particulières ouvertes à plus d'un millier d'enfants ; que de grands établissements d'éducation, collèges, couvents, pensionnats, académies, et autres ; l'énumération en serait infinie.

Le nombre des malades reçus à l'Hôtel-Dieu, des infirmes internés aux sœurs grises, ou à la Providence, des orphelines recueillies, des pauvres secourus est presque le double depuis dix ans.

Outre ces œuvres, il en est d'autres qui méritent une attention très-particulière, parce qu'elles sont destinées à un grand avenir, et qu'elles prêtent un si grand secours aux œuvres déjà existantes d'assistance générale et publique ; ce sont les œuvres d'assistance mutuelle qui existaient, à peine il y a dix ou quinze ans, et qui ont pris depuis ce temps un développement si considérable. C'est autant d'ajouté aux ressources des grandes œuvres d'assistance publi-

que, comme on le comprend bien ; et ces œuvres bien établies et fonctionnant régulièrement sont d'une immense importance pour une ville.

Elles sont d'abord un lieu de charité et d'affection entre les gens de même profession ; elles sont de plus une sauvegarde pour la piété et le bon exemple, la plus puissante que l'on ait pu trouver jusqu'à présent ; enfin, elles offrent une ressource discrète, mais assurée dans tous les revers qui peuvent arriver, de manière à soulager considérablement les œuvres générales qui ont déjà assez à faire avec l'imprévu et les cas extraordinaires.

Voici les noms de ces œuvres d'assistance mutuelle dont pas une seule, nous le croyons, n'existait il y a quinze ans et qui, à l'heure qu'il est, sont remplies de vie et d'activité.

1o Union St. Joseph ; 2o la société de Saint François-Xavier ; 3o la Bienveillance ; 4o la société des Menuisiers ; 5o l'association Saint Antoine ; 6o la Caisse des Instituteurs ; 7o la Caisse des Servantes des pauvres ; 8o la Saint Michel ; 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, les Unions St. Pierre, St. Jean-Baptiste, St. Louis, St. Jacques, St. Ignace, St. Roch, St. Michel des Sts. ; 16o la société de Bienveillance de St. Patrick ; 17o la société des Bouchers Canadiens ; 18o la Caisse de la Tempérance de St. Joseph ; or ces différentes sociétés d'assistance mutuelle et intime ne comptent pas moins de 4000 membres, dont un grand nombre chefs de famille qui, en cas de besoin extrême, peuvent trouver entre eux les secours qu'ils auraient été obligés de demander autrefois aux œuvres générales d'assistance publique qui sont par là soulagées d'autant. C'est là un résultat d'une importance très-grande et qui ne fera que croître dans l'avenir.

Après avoir traité ce qui regarde la religion et la piété, ensuite la charité et l'assistance publique, de plus, l'assistance mutuelle, M. H. Latour a consacré la moitié de son ouvrage, c'est-à-dire encore plus de cent pages, à tout ce qui regarde l'éducation, l'instruction, la littérature, les sciences, les arts et enfin les grandes œuvres nationales comme la tempérance et la colonisation. Nous reviendrons sur cette dernière partie de l'ouvrage, mais dès à présent nous n'avons qu'à féliciter l'auteur et de son excellente idée et de la manière parfaite dont elle a été exécutée, grâce à son zèle, à son dévoue-